

Secrétariat Général

Date : 16 mars 2015

Référence :

Dossier suivi par : Yoann VIGNER – Olivier BLEUNVEN

Objet : Mise en application de VIGIPIRATE

Madame Mireille RIOU CANALS
Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche
DGER
1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame la Directrice Générale,

Le Snetap-FSU souhaite attirer votre attention sur les problèmes que posent aujourd'hui le maintien du plan Vigipirate, pour les élèves et personnels de l'Enseignement Agricole Public et particulièrement ceux des EPL d'Ile de France.

Les personnels des établissements de l'EAP, dénoncent depuis plusieurs semaines la mise en œuvre discriminante du plan Vigipirate. En effet les modalités d'application sont d'abord inégalitaires entre l'Éducation nationale ou les chefs d'établissement ont toute latitude, sous couvert préfectoral, pour autoriser les diverses activités pédagogiques ou culturelles, et l'Enseignement Agricole Public ou la tutelle hiérarchique impose des conditions de fonctionnement très restrictives. Mais elles sont aussi inégalitaires entre les établissements de l'Enseignement Agricole Public puisque Vigipirate ne s'applique pas de la même façon sur tout le territoire.

Ce fonctionnement entrave une grande partie des activités pédagogiques pour nombre d'établissements, met en péril le bon déroulement des progressions et pénalise les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires. Les visites d'entreprises, les sorties et les activités professionnelles sont annulées. Certains modules, tels que l'EATDD, sont vidés de leur substance, puisque leur raison d'être s'appuie sur les visites et l'appropriation du territoire local. A quelques semaines de l'examen cette situation devient particulièrement pénalisante pour les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires d'Ile de France.

Pour ces raisons, le Snetap-FSU vous demande, Madame la Directrice Générale, de prendre rapidement les mesures nécessaires qui permettront un traitement équitable de tous les élèves au sein de l'Enseignement Agricole Public et avec ceux de l'Éducation nationale. Il en va de la réussite de nos élèves, étudiants, stagiaires et apprentis.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire Madame la Directrice Générale, à notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

A blue ink signature, appearing to be 'O. BLEUNVEN', is written over the name and title.
Olivier BLEUNVEN
Secrétaire Général Adjoint SNETAP FSU
Secteur Pédagogie Vie scolaire

Copies à : Mme.BAILLE (Conseillère du Ministre), M SCHNABELE (DGER Adjoint), Mme ZALAY (DRIAF Ile de France), M HUCHON (Président Conseil Régional Ile de France), Mme PINAULT (Secrétaire Régionale Snetap-FSU IDF)